

Réunion du Conseil Municipal du 28 avril 2017

Le Conseil Municipal de Blesle s'est réuni vendredi 28 avril à 20h30. Monsieur Jacques Barraud et Mesdames Stéphanie Granet et Martine Rioux étaient excusés.

VOTE DES TAUX 2017

Ils ont été votés inchangés à l'unanimité : TH 11.50 % - TFB 19.10 % - TFNB 64.89 %.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA HAUTE LOIRE

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Loire et l'annexe 1 qui détaille la liste des adhérents sur chacune des compétences exercées par le SDE43 et qui reprend la composition des 18 secteurs intercommunaux d'Energie que compte le syndicat.

DEMANDES DE SUBVENTION

- Le conseil municipal ne donne pas suite en l'état actuel des choses et charge le Maire de répondre à l'Association Atelier de vives voix.
- 4 L Trophy : Le conseil municipal décide d'acheter des fournitures scolaires pour 50 € dans le cadre de cette association humanitaire.

VENTE MOBILIER

Le conseil donne son accord pour vendre deux escaliers en fer qui étaient démontés au moulin du Bos et fixe le prix à 700 €.

RESTAURATION D'OBJETS D'ART

Le conseil donne son accord sur les deux devis d'études complémentaires d'analyses sur le Christ Roman et la Vierge à l'enfant pour un montant respectif de 9 400 € HT et 6 760 € HT et sollicite l'attribution d'une subvention au taux de 80 % auprès de la DRAC.

FRAIS DE MISSION

Le conseil accepte de verser des frais de mission pour la représentation de la Mairie à Lyon pour la cérémonie de remise de la 2^{ème} fleur, villes et villages fleuris et à l'assemblée générale des Plus Beaux Villages de France à Gordes. Le montant versé correspond au défraiement kilométrique.

DROITS DE PREEMPTION

Suite à la décision du Conseil Municipal, les biens cadastrés G514, G529 - K740 et H1763 sont laissés libres à la vente.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal :

- Accepte le devis pour une participation de 21 517.97 € représentant la totalité des travaux d'éclairage du Stade le Roudey afin de commencer à retirer les anciens mâts.
- Renouvelle les autorisations de terrasse de la Barrière et de la Bougnate pour une durée de 3 ans aux mêmes conditions que précédemment.
- Autorise le Maire à signer le devis avec Pierre Dumas pour l'étude du Moulin du Bos pour un montant de :
8400 € HT pour études de diagnostic et programmation des potentiels du site,
16 415 € HT pour réalisation des plans des différents bâtiments existants.
- Donne son accord pour le changement de la porte d'entrée de la Chapelle de la Chaigne. Le montant du devis retenu s'élève à 1840 € TTC.
- Demande de réfléchir à une procédure pour le classement de la chapelle de la Chaigne au titre des monuments historiques ou le classement à l'inventaire suite aux travaux réalisés.
- Achat de matériels : d'autres devis seront demandés pour une pompe d'arrosage, un broyeur d'accotement et un aspirateur de feuilles.

Donne son accord pour la pose sur porte arrière de camion d'une publicité de Blesle.